



Sans examen



Avec examen



Pas d'admission possible

## Conditions d'admission au degré secondaire II (année scolaire 2023-2024)

GENÈVE										
Élèves de 11 <sup>e</sup>	Conditions <sup>(1)</sup>	Admission en 1 <sup>re</sup> année du degré sec. II								
		Formation générale		Formation professionnelle						
		Gymnase <sup>(2)</sup>	ECG	MP1		Centre de form prof de C		Centre de form prof HC		Formation professionnelle duale
C	HC			CFC	AFC	CFC	AFC			
Section Littéraire-Scientifique (LS)	Être promu.e à la fin de l'année.	→	→	→	▲	→	⊘	▲	⊘	→
	Non promu.e FRA+MAT+ALL/ANG : 9 points et plus	⊘	→	⊘	⊘	→	⊘	▲	⊘	→
Section Langues vivantes et Communication (LC)	Être bien promu.e • Moyenne générale ≥ 5 • une seule moyenne < 4 sauf FRA et MAT • moyenne de FRA, MAT, ALL et discipline lié au profil ≥ 4.5	→	→	→	▲	→	⊘	▲	⊘	→
	Être promu.e	⊘	→	⊘	⊘	→	⊘	▲	⊘	→
	Non promu.e	⊘	⊘	⊘	⊘	⊘	▲	▲	▲	→
Section Communication et Technologie (CT)	Être bien promu.e • Moyenne générale ≥ 5 • une seule moyenne < 4 sauf FRA et MAT • moyenne de FRA, MAT, ALL et discipline lié au profil ≥ 4.5	⊘	→	⊘	⊘	→	▲	▲	▲	→
	Être promu.e	⊘	⊘	⊘	⊘	⊘	▲	▲	▲	→
	Non promu.e	⊘	⊘	⊘	⊘	⊘	⊘	▲	▲	→
Élèves issu.es d'une école privée		(3)	(3)	(3)	▲	(3)	(3)	▲	▲	→

**ECG** : école de culture générale ; **MP1** : maturité professionnelle intégrée; **C** : Commerce; **HC** : Hors commerce  
**FRA** : français; **MAT** : mathématiques; **ALL** : allemand; **ANG** : anglais.

### Notes :

(1) Pour voir les conditions de promotion en 11<sup>e</sup> année, cf. [Conditions de promotion à l'école obligatoire.](#)

(2) École menant à la maturité gymnasiale appelée gymnase, lycée ou collège selon les cantons.

(3) Pour une admission dans une filière de formation générale et en formation d'employé de commerce en école, les conditions sont indiquées dans le tableau des [normes AGEP.](#)

**Source** : Documents cantonaux officiels.

**Réalisation du tableau** : Institut de recherche et de documentation pédagogique (2023).